

Zeitschrift:	Revue suisse d'apiculture
Herausgeber:	Société romande d'apiculture
Band:	139 (2018)
Heft:	5
Artikel:	Nucléus de mi-journée : la méthode simple pour créer une jeune colonie
Autor:	Lerch, Robert
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1068202

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Intoxications d'abeilles

En 2017, 27 cas suspects d'intoxications d'abeilles au total ont été signalés au Service sanitaire apicole, soit un nombre record depuis 1995.

Le facteur aggravant est le nombre d'intoxications avérées, c'est-à-dire 15, ce qui représente une augmentation considérable par rapport aux années précédentes. Vous trouverez les détails y relatifs dans le rapport « Intoxications d'abeilles 2017 » publié dans la Revue suisse d'apiculture du mois de mars 2018.

Nucléus de mi-journée – la méthode simple pour créer une jeune colonie

**Robert Lerch, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
robert.lerch@apiservice.ch**

Nucléus et essaim artificiel sont des méthodes usuelles pour créer des jeunes colonies. Mais connaissez-vous le nucléus de mi-journée ? J'aimerais vous présenter ci-après cette technique facile à appliquer. Pour ce faire, vous devez installer une ruche propre et vide sur votre rucher.

Pour que nous ayons toujours des colonies saines et « réjouissantes » au sein de notre rucher, elles doivent être constamment rajeunies. Proportionnellement aux colonies de production, notre objectif est de créer 50 % de jeunes colonies. Ce n'est qu'ainsi, grâce à une sélection constante, que nous pouvons continuer d'exploiter les colonies de nouvelle génération les mieux développées. Les autres petites colonies saines sont continuellement intégrées dans les colonies de production ou les jeunes colonies existantes. C'est pourquoi nous n'avons que rarement à souffrir des colonies faibles.

Cette manière de créer une jeune colonie s'appelle « Nucléus de mi-journée », étant donné qu'elle réussit le mieux lors d'une intense activité de vol des butineuses.

Quel apiculteur ne s'est pas déjà posé les questions suivantes :

Puis-je diviser une grande colonie ayant envie d'essaimer, sans perdre des abeilles ?

Puis-je créer des jeunes colonies au sein d'un rucher mis sous séquestre, sans avoir besoin de quitter le rucher ?

Puis-je créer une jeune colonie en pleine activité de vol des abeilles au beau milieu de la journée ?

Existe-t-il une manière de créer une jeune colonie sans que je ne sois obligé de rechercher la reine ?

On peut répondre par OUI à toutes ces questions dans le cas de la création d'une jeune colonie au moyen du nucléus de mi-journée.

Oui – il est possible de diviser une colonie ayant envie d'essaimer, sans perdre des abeilles.

Oui – des jeunes colonies peuvent être créées au sein d'un rucher mis sous séquestre.

Oui – une forte activité de vol est même souhaitée durant la création de la jeune colonie.

Oui – avec la méthode du nucléus de mi-journée, il n'est plus nécessaire de rechercher la reine.

Comment créez-vous un nucléus de mi-journée ?

Pour ce faire, vous avez besoin d'une ruche propre et vide.

Au sein du rucher suisse

Je recommande en premier lieu de fermer le trou de vol de la colonie à diviser (voir illustration I). Vous pouvez ainsi effectuer votre travail sans être dérangé par les butineuses revenant au rucher. Idéalement, la ruche vide se situe à une distance de 2 à 3 mètres de la colonie à diviser.

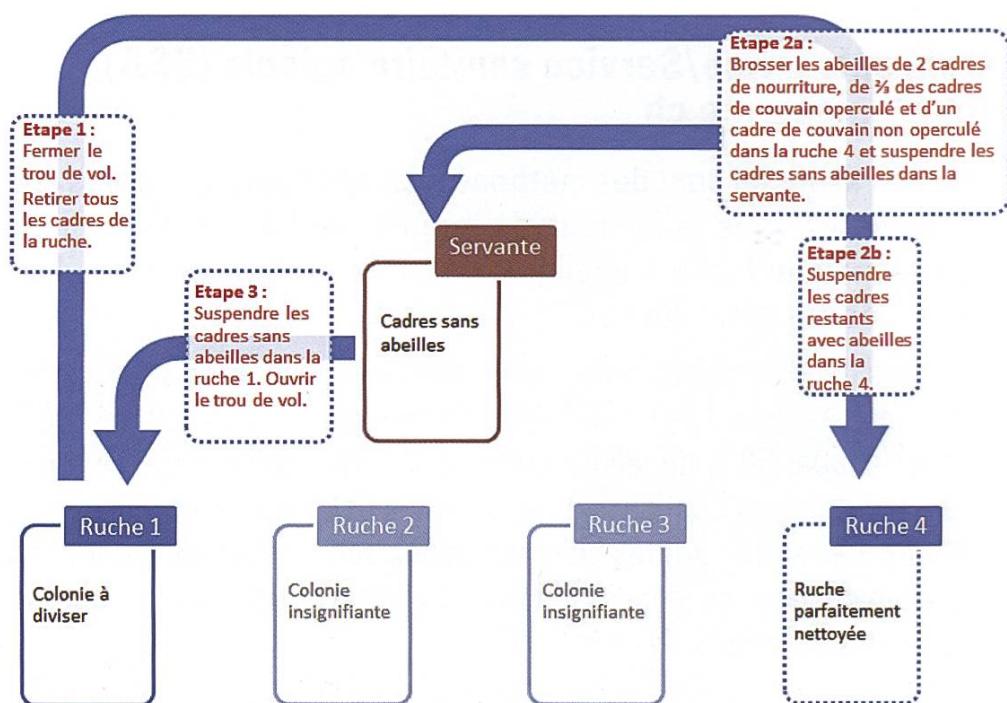


Illustration I: procédure pour la ruche suisse

Les abeilles d'une partie des cadres de la ruche 1 – concrètement de deux cadres pleins de nourriture, de $\frac{2}{3}$ de tous les cadres avec couvain operculé et d'un cadre avec couvain non operculé – sont brossées dans la ruche vide et propre 4. Les cadres sans abeilles sont entreposés dans la servante. Les cadres restants de la ruche 1 sont placés, avec les abeilles, dans la ruche 4. Il ne doit plus y avoir que quelques abeilles dans la ruche 1. Une reine qui serait tombée se remarquerait immédiatement.

Les cadres entreposés dans la servante sont ensuite replacés dans la ruche originelle (N° 1) avec le trou de vol rouvert. Les butineuses rentrantes occupent très rapidement les cadres vides dans cette ruche et élèvent une nouvelle reine. La reine préexistante se trouve dans la ruche 4 avec les jeunes abeilles. Elle continue de pondre. Les abeilles restantes décident maintenant si elles veulent remplacer la reine ou si elles la gardent encore une saison au sein de la colonie.

Au sein des ruches divisibles

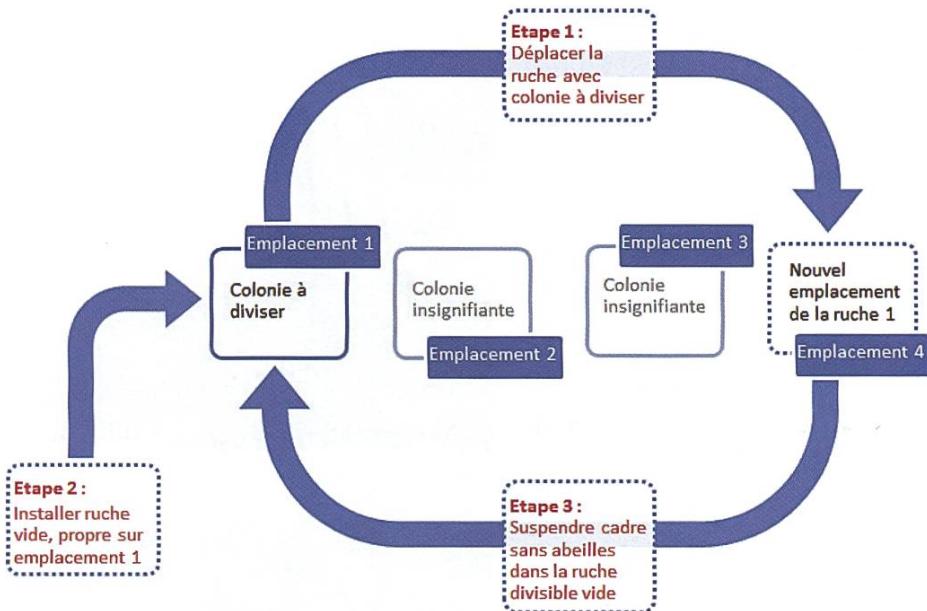


Illustration II: procédure au sein de la ruche divisible

La ruche de la colonie à diviser est déplacée, avec toutes les abeilles, à env. 2 à 3 mètres. Une ruche vide et propre est installée à l'emplacement originel de la ruche (voir emplacement 1).

De la colonie transférée à l'emplacement 4, prélever deux cadres pleins de nourriture, $\frac{2}{3}$ de tous les cadres avec couvain operculé et un cadre avec couvain non operculé et brosser les abeilles dans cette ruche. Les cadres désormais exempts d'abeilles sont ensuite suspendus dans la ruche vide à l'emplacement originel 1 et très rapidement occupés par les butineuses rentrantes. Ces dernières élèvent une nouvelle reine.

Les jeunes abeilles avec la reine préexistante – qui continue de pondre – se trouvent à l'emplacement 4. Les abeilles restantes décident maintenant si elles veulent remplacer la reine ou si elles la gardent encore une saison au sein de la colonie.

Suite de la procédure pour tous les types de ruches

Au besoin, les deux colonies doivent être nourries. 30 jours après la création du nucléus de mi-journée (ruche/emplacement 1) il faut vérifier qu'il ne soit pas orphelin et simultanément effectuer le traitement à l'acide oxalique.

Avec cette méthode, le mieux est de créer les jeunes colonies durant la période d'essaimage, c'est-à-dire encore durant la miellée principale, quand le colza et le sycomore fleurissent.



Colonne à diviser dans ruche suisse

Photo ©apiservice

Une partie des cadres de miel est laissée dans la colonie avec la reine préexistante (ruche/emplACEMENT 4), le reste est ajouté à une colonie de production.

En résumé

La technique du nucléus de mi-journée est facile à appliquer et prometteuse. Elle permet de créer de jeunes colonies sur son propre rucher (même en zone de séquestre) et rend superflu la pénible recherche de la reine. Avec le nucléus de mi-journée on supprime le désir d'essaïmer aux colonies ayant envie de le faire. Les travaux peuvent être effectués calmement et selon planification.

Nous vous souhaitons plein succès !

Description détaillée

Voir aide-mémoire 1.4.5.

Nucléus de mi-journée

www.apiservice.ch/aidememoire



Prête pour le retour des butineuses – la ruche sans abeilles



Photos ©apiservice

Frelon asiatique **Vespa velutina**, une menace toujours actuelle !

**Anja Ebener, Directrice apiservice / Service sanitaire apicole (SSA),
anja.ebener@apiservice.ch**

**Daniel Cherix, Professeur honoraire de l'Université de Lausanne,
daniel.cherix@unil.ch**

Une année s'est écoulée depuis la découverte du premier frelon asiatique dans le Jura suisse. Jusqu'à présent, cependant, il ne s'est pas encore installé dans notre pays. Toutefois, les apiculteurs sont priés de rester très attentifs et de signaler immédiatement les animaux suspects au SSA – sous forme de photos ou d'insectes morts. Des colonies d'abeilles saines et fortes résisteront mieux contre ce ravageur. Aujourd'hui il faut prêter attention à une évaluation cohérente des populations d'abeilles et à la sélection.